

Avis de constitution

SOCIETE « PENIELBATI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 10-ILOT 02, Lot
10, Ilot 02

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/06/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PENIELBATI »

Objet : Construction (gros œuvre, chape, coffrage et fondation) ;

Rénovation intérieur (parachèvement, peinture) ;

Rénovation de façade et autres travaux extérieurs (crépissage, plate-forme) ;

Électricité générale (mise en conformité, installation, Rénovation, dépannage) ;

Domotique ;

Énergie renouvelable ;

Sanitaire (plomberie) ;

Vidéophonie ;

Parlophonie /Interphone ;

Système d'alarme ;

Sécurité incendie ;

Climatisation ;

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles ;

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux ;

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce ;

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée ;

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet

social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE-LOT 10-ILOT 02, Lot 10, Ilot 02

Dirigeant(s) Mme N'DRIN BOMIA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07223 du 14/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42744/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

